

ORGANISATION DE LA NATATION SCOLAIRE PISCINE DE HAUTEPIERRE







ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PISCINE DE HAUTEPIERRE	3
CONSIGNES SPECIFIQUES	4
ORGANISATION DE LA SEQUENCE DE NATATION	5
MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PISCINE ET UTILISABLE PAR LES SCOLAIRES	6
MATERIEL ET UTILISATION	7
PROJET PEDAGOGIQUE	8
OUTIL 1 : ORGANISATION DE LA 1ERE SEANCE ET PLAN DU BASSIN	10
OUTIL 2 : FICHE DE CONSTITUTION DES GROUPES	11
OUTIL 3 : ORGANISATION EN ATELIERS POUR LA SEQUENCE ET PLAN DU BASSIN	12
OUTIL 4 : FICHE 1 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 1	13
OUTIL 4 : FICHE 2 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 2	14
OUTIL 4 : FICHE 3 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 3	15
OUTIL 4 : FICHE 4 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 4	16
OUTIL 4 : FICHE 5 PROPOSITIONS D'UTILISATION DU MATERIELINSTALLÉ POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE – ELEMENT 5	17
OUTIL 5 : PROPOSITION DE PROGRESSION	18
OUTIL 6 : EVALUATION DURANT LA SEQUENCE	19
OUTIL 7 : EVALUATIONS PALIER 1 ou 2	21
OUTIL 7 : DIPLOME NATATION EUROMETROPOLE	23
ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE	24
NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER	25
RESPONSABILITES	26
SECURITE ET SURVEILLANCE DES ACTIVITES DE NATATION	26
ASSIDUITE DES ELEVES	27

Piscine de Hautepierre

Responsable de la piscine :

- Marie-Hélène WENDLING

Chefs de bassin :

- Sarah PEIFFER
- Mickaël MATHIEU

14 maîtres-nageurs titulaires du BEESAN et participant à la natation scolaire :

- Claudie BADINA
- Anne BAILLY
- Alain BAYER
- Adrien CHEKKAT
- Stéphanie CHRISTMANN
- Mélanie HOUPPY
- Mikhail KROUTOV
- Cyrille OUMEDJKANE
- Philippe SCHEIDECKER
- Grégory SOMMA
- Christophe SPITZ
- Julio VELASQUEZ
- Emma WEBER
- Frédéric WOLFF

Conseillers pédagogiques coordonnant l'activité natation à la piscine de Hautepierre

- Fadel AL SHOUAIB, CPC en charge de l'EPS Strasbourg 5
- , CPC en charge de l'EPS Strasbourg 6

CONSIGNES SPECIFIQUES PISCINE DE HAUTEPIERRE

- pas de vêtements de ville au bord du bassin,
- les enseignants doivent être en tee-shirt et short ou en maillot de bain sur les plages,
- les parents agréés doivent être en maillot de bain,
- les parents accompagnateurs (transport et vestiaires) ne sont pas autorisés à se rendre sur les plages (abords des bassins), ils resteront dans le hall d'accueil, un parent pourra être positionné à la sortie des couloirs des sanitaires pour accompagner éventuellement les enfants aux toilettes.



- douche obligatoire avant l'entrée dans l'eau,
- bermudas sont interdits : maillots de bain sportifs autorisés,
- pas de bijoux, cheveux attachés obligatoire,
- chaque enseignant MNS et PE doivent connaître à tout moment le nombre d'élèves qu'il a dans son groupe,
- chaque enseignant MNS, PE et bénévoles agréés doivent rester vigilants à la fin de la séance, être attentifs à la sortie des bassins en proposant à un parent agréé de faire « serre file sécurité »,
- au signal d'alerte (3 coups de sifflet) : évacuation immédiate de tout le bassin par la rampe ou l'échelle la plus proche,
- le matériel pédagogique est à disposition des enseignants, il doit être rangé à la fin de la séance.

ORGANISATION DE LA SEQUENCE DE NATATION

Avant la première séance

- Visite préalable de la piscine pour les enseignants volontaires
- Réunions institutionnelles avec les enseignants ayant un créneau natation avant les périodes de séquence-natation
- Visites de MNS pour présentation dans les écoles (si possible)
- Document « organisation de la natation scolaire pour la piscine de Hautepierre »
- Liste de matériel et possibilité d'utilisation du matériel aquatique (planches, frites, ceintures etc...)
- Projet pédagogique à compléter et à renvoyer au CPC de circonscription en charge de l'EPS
- Fiche d'évaluation à pré-remplir avec les noms des élèves par classe et à renvoyer aux responsables évaluation des piscines : Sarah.PEIFFER@strasbourg.eu ou Mickael.MATHIEU@strasbourg.eu

Séance 1 : évaluation diagnostique

Organisation spécifique : familiarisation et organisation des groupes.

Outil 1 : Organisation de la 1ère séance - plan du bassin.

Outil 2 : Fiche de constitution des groupes avec liste pré-remplie des élèves (préparée par l'enseignant(e)).

A partir de la séance 2

⚠ Un aménagement sous forme d'ateliers est proposé par l'équipe de MNS sur l'ensemble de la séquence mais un autre aménagement peut être co-construit avec les enseignants (Hors 1ère et dernières séances consacrées aux évaluations).

Les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe – Une régulation des groupes peut être effectuée en séance 2.

Outil 3 : plan d'aménagement du bassin.

<u>Outils 4</u>: fiches d'utilisation du matériel installé (fiches 1 à 5 – propositions d'utilisation du matériel installé) et les fiches par composantes travaillées (équilibre, entrées dans l'eau...) au bord du bassin.

Dernière semaine : évaluations

Evaluation lors des 2 dernières séances – les enseignants et le MNS prennent en charge leur groupe.

Deux types d'évaluation :

- Evaluation tout au long de la séquence (cf. fiche document support pour l'élève et fiche document support pour l'enseignant ci-joint). Ces documents seront distribués à la classe en début de cycle, ceci afin que l'enseignant puisse prendre connaissance des paliers.
- Evaluation en fin de cycle : palier 1 du savoir nager à atteindre en fin de cycle 2 (cf. procédure d'évaluation des piscines de l'Eurométropole).

MATERIEL DISPONIBLE DANS LA PISCINE ET UTILISABLE PAR LES SCOLAIRES

Matériel individuel	nombre	emplacement
frites rondes : 1.20 ,1.60, 2 M		
planches de natation		
anneaux lestés		
bouchons de ceintures		
ballons		
pull boy		
ceintures 5 bouchons		
Palmes		

Matériel collectif	nombre	emplacement
cerceaux flottants	11011101	
cerceaux lestés		
perches		
bacs		
step		
Gros matériel collectif		emplacement
cage aquatique		
pont de singe (fabrication		
« maison »)		
Tapis flottant 20 cm		
grandes planches flottantes		
gros tapis flottants		
Tapis flottant ép. 10		
gros tapis flottants petits trous		
tapis flottants à trous (ép. 10)		
Matériel de rangement		

MATERIEL ET UTILISATION

Planche	Frites	Tapis orange	Cerceaux	Flotteur jaune
Planches de natation Aide à la flottaison Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 2 planches Propulsion ventrale avec les jambes : planche tenue bras tendus Propulsion dorsale avec les jambes : planche tenue contre le ventre en appui sur le bassin ou le haut des jambes	Equilibre vertical, ventral ou dorsal en utilisant 1 ou 2 frites Propulsion ventrale avec les jambes : frite tenue bras tendus mains écartées Propulsion ventrale avec les jambes et les bras : frite placée sous le ventre Propulsion dorsale avec les	Tapis flottants Repères visuels (pour délimiter un espace, immersion) Elément pour jeux de transport Aide à la flottaison – reprise d'appui Elément pour travailler les équilibres Elément pour travailler les entrées dans l'eau	délimiter un espace,	Bouchons de ceinture Eléments flottants Utilisés pour des jeux de transports ou de pêche
Anneaux rouges	Toboggan jaune	Cerceau bleu	Ballon bleu	Mélanie
Anneaux lestés Matériel pour travailler l'immersion Jeux de pêche et transport	Toboggan Matériel pour travailler les entrées dans l'eau (plongeon)	Cerceaux lestés Matériel pour travailler l'immersion parcours		Perche Elément de sécurité Matériel pour des immersions – entrées dans l'eau



Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin

Année scolaire 2023 / 2024

PROJET PEDAGOGIQUE POUR LA NATATION École :Circonscription : Nom de l'enseignant : Niveau de la classe : Participation à la réunion d'information institutionnelle (obligatoire) du : **ORGANISATION MATÉRIELLE** Elèves: Nombre d'élèves inscrits dans la classe : Nombre d'élèves participant à l'activité : Date(s) et fréquence des séances : Nombre de séances : Fréquence :

journalière ☐ hebdomadaire □ autre (précisez) : Période(s): du Saisie date au Saisie date du Saisie date au Saisie date Jour(s) prévu(s) Début de séance Fin de séance ORGANISATION PÉDAGOGIQUE Projet en collaboration avec une autre classe : □ Oui, précisez :□ Non École :Enseignant : Nombre total de groupe(s): Préciser l'organisation des groupes (nombre de groupes, critères de constitution, prise en charge) Intervenants extérieurs (nom et prénom) Agrément n°

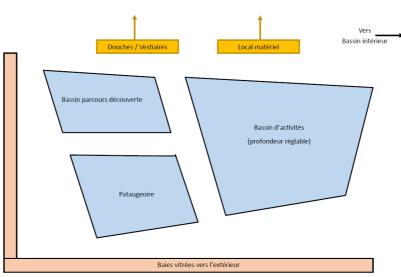
_	et le contenu du proj	jet (en référence aux paliers	s et attendus de fin de cy	cle):
	le 2 : «se déplacer sur ι placer sous l'eau, se la	une quinzaine de mètres sans a isser flotter »	aide à la flottaison et sans re	∍prise d'appui –
Lien avec le projet d'éc	cole – de classe (cor	mpétences du SCCC et des	programmes) :	
L'autonomie et l'initiative : s'engager dans un	u un sport en respectan	nt les règles		
Plan du (ou des	bassins éventuelle	ement) avec aménagement	t et localisation des gro	upes :
	S lignes d'eau	Rampe à mobilité réduite Rampe à mobilité réduite		

BASSIN INTERIEUR

1,10m

0,90m

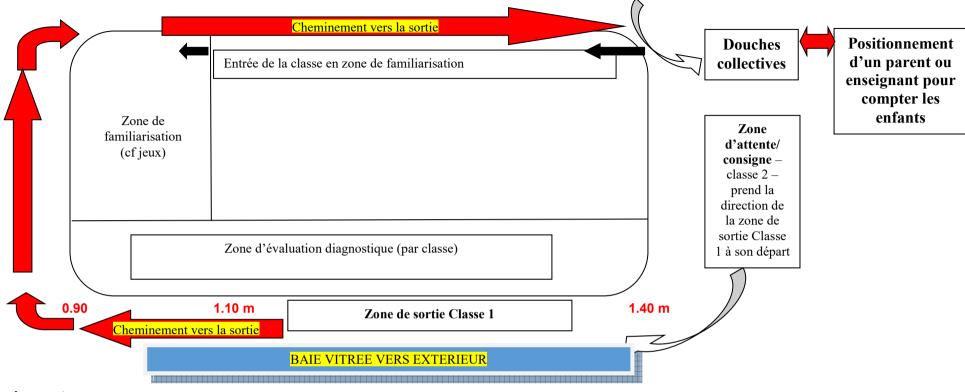
Copie du projet transmise à l'IEN le



BASSIN EXTENSION

Remarques éventuelles :	

OUTIL 1: ORGANISATION DE LA 1ERE SÉANCE ET PLAN DU BASSIN



Déroulement :

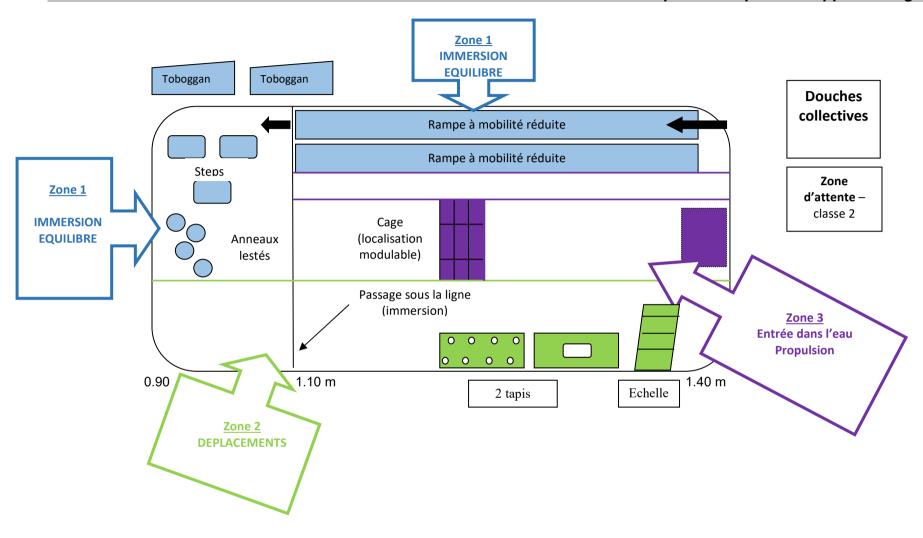
- Les élèves sont accueillis en zone d'attente :
 - ✓ présentation d'un MNS, du matériel, des lieux aux élèves
 - ✓ présentation d'un MNS, de l'organisation aux encadrants bénévoles (rappel de la présentation faite par l'enseignant en amont de la séquence)
- 2. Le premier groupe-classe rejoint la zone de test (cf. schéma)
- Le second groupe-classe découvre le bassin en entrant par les rampes de mobilité réduite pour rejoindre la zone de familiarisation où sont organisés des jeux par l'enseignant de la classe et l'encadrant.
- 4. Lorsque tous les enfants sont affectés à un groupe, les enseignants et MNS prennent leur groupe pour le reste de la séance.
- 5. L'enseignant reporte sur sa fiche classe le niveau des élèves. Lors de la séance suivante on procède aux ajustements.

<u>Propositions de familiarisation</u>: Déplacements libres ; Jeux de transports ; Jeu 1-2-3 soleil ; Les remorqueurs ; Activités semi dirigées avec frites et planches ; Chasse au trésor.

OUTIL 2 : FICHE DE CONSTITUTION DES GROUPES pour des classes n'étant jamais venues à la piscine

				IMME	RSION			ENTREE DA	ANS L'EAU			PROPU	ILSION	
Groupe	NOM	Prénom	mouille son visage	passe sous la ligne d'eau	cherche un objet	cherche un objet 1m50	par l'escalier, l'échelle	saute avec la perche	saute sans aide	plonge	accroché au mur	avec aide à la flottaison	sur 10m sans aide	ventrale et dorsale sur 20m

OUTIL 3 : ORGANISATION EN ATELIERS ET PLAN DU BASSIN pour la séquence d'apprentissage



OUTIL 4 : FICHE 1 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ELEMENT 1

Descriptif de l'élément matériel	Cage aquatique				
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON I	EQUILIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE			
Comportements recherchés	Actions motrices	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague)			
Mettre le visage puis la tête sous l'eau Passer du regard horizontal au regard vertical Avancer de + en + vite pour obtenir la	Flottaison/équilibre Contourner la cage comme on veut En se tirant avec les deux bras alternativement Se tirer avec une main Sur le ventre Sur le dos	 Par 4 maximum sur l'atelier Sous forme de parcours Equipes de relais pour pêche aux objets 			
flottaison horizontale	 Avancer le plus vite possible S'équilibrer sur le ventre, sur le dos en tenant une des barres Immersion/respiration 	s			
S'immerger volontairement	 Passer librement sous les barres Descendre le long d'une barre verticale 	 Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant 			
Expirer, vider les poumons	 Descendre de plus en plus profond S'immerger 5 sec Souffler, faire des bulles 				
Points positifs et avantages de cette situation	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève Le bord du bassin est proche, ça rassure les débutants				
Limites	Peu d'intérêts pour le groupe de nageurs sauf pour immersion et respiration				

OUTIL 4 : FICHE 2 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ELEMENT 2

Descriptif de l'élément matériel	Echelle flottante ou assemblage s'en approchant				
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUI	LIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE			
Comportements recherchés	Actions motrices	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague)			
Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical Passer du regard horizontal au regard vertical	Flottaison/équilibre Contourner le cadre, s'éloigner du bord Avancer en tenant les barres à 2 mains, à 1 main Passer par-dessus les barres En tenant une barre, s'allonger sur le ventre / sur le dos	■ Par 4 ou 5 maximum sur l'atelier			
Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau	Immersion/respiration Passer sous les barres Passer sur/sous sur la largeur : 1 barre, puis, puis 3 Faire des bulles à chaque immersion				
Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale	Propulsion Contourner le cadre en avançant le plus vite possible Idem mais en prenant le moins d'appuis possible Idem en précisant ventre / dos	■ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant			
Points positifs et avantages de cette situation	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève Le bord du bassin est proche, ça rassure les débutants Structure assez stable				
Limites	Pour les nageurs, utilisation pour travailler l'immersion et la r	respiration			

OUTIL 4 : FICHE 3 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ELEMENT 3

Descriptif de l'élément matériel	Gros tapis flottant : RADEAU ORANGE				
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUII	LIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE			
Comportements recherchés	Actions motrices	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague)			
Entrer dans l'eau de différentes façons	Entrée dans l'eau Avec la perche, descendre du bord sur le tapis, entrer dans l'eau de différentes manières (en se retournant, se laisse glisser, sauter, plonger) Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant commune une bougie)	 Pour une utilisation des entrées dans l'eau, pas plus de 2 élèves à la fois Pour une utilisation équilibre/flottaison, un groupe de 4 élèves possible 			
S'éloigner du bord Mettre les épaules dans l'eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical Passer du regard horizontal ou regard vertical Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau	Flottaison/équilibre Contourner le tapis, s'éloigner du bord Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main En tenant le bord du tapis, s'allonger sur le ventre / sur le dos Immersion/respiration Contourner le tapis comme on veut En tenant le tapis, mettre la tête sous l'eau 5 sec, plus, moins,				
Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale	faire des bulles Avec le tapis dans l'autre sens, passer sous le tapis Propulsion Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement Avancer le plus vite possible sur le ventre / sur le dos	■ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant			
Points positifs et avantages de cette situation					
Limites	Dans le cadre d'un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis – risque de blocage				

OUTIL 4 : FICHE 4 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ELEMENT 4

Descriptif de l'élément matériel	Pont de singe aquatique Fabrication « maison »				
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUI	LIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE			
Comportements recherchés	Actions motrices	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague)			
D'éloigner du bord Mettre les épaules dans l'eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical S'allonger de plus en plus Passer du regard horizontal au regard vertical	Entrées dans l'eau / déplacement - Flottaison/équilibre Descendre par l'échelle, rejoindre l'échelle en face en utilisant les sangles En se tirant avec les deux bras alternativement Avancer le plus vite possible sur le ventre, sur le dos Conseils : avoir une main sur chaque sangle, ne pas écarter les bras, se tracter, s'allonger	 Sous forme de parcours 4 à 5 élèves au maximum en laissant une certaine distance entre 2 élèves 			
Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau	Immersion/respiration Effectuer le déplacement en ayant par moment la tête sous l'eau Bons nageurs : slalomer sous les sangles				
Avancer de + en + vite pour obtenir la flottaison horizontale	Propulsion ■ Bons nageurs : avancer dans le couloir en prenant le moins d'appui possible	■ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant			
Points positifs et avantages de cette situation	Progrès matérialisés et perceptibles par l'élève Un appui matérialisé instable Dédramatisation de la grande profondeur				
Limites	Difficile pour les élèves débutants. Nécessite une bonne coor	dination et tonicité des membres supérieurs pour se tracter			

OUTIL 4 : FICHE 5 – PROPOSITION D'UTILISATION DU MATERIEL INSTALLE POUR DES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE ELEMENT 5

Descriptif de l'élément matériel	Gros tapis flottant à trous				
	Gros tapis notiant a trous				
Objectifs visés	IMMERSION/RESPIRATION FLOTTAISON EQUI	LIBRE PROPULSION VENTRALE/DORSALE			
Comportements recherchés	Actions motrices	Organisation pédagogique (à 2, par groupe, par vague)			
Entrer dans l'eau en sautant/plongeant	Entrée dans l'eau ■ Monter sur le tapis à partir du bassin, déplacement à 4 pattes sur le tapis, entrer dans l'eau en sautant dans le trou	Sous forme de parcours 2 élèves au maximum			
Mettre le visage puis la tête sous l'eau Souffler sous l'eau	 Immersion/respiration Passer sous le tapis et reprendre la respiration dans les trous (jeu de la banquise) Passer sur/sous Faire des bulles à chaque immersion 				
S'éloigner du bord Mettre les épaules dans l'eau Perdre les appuis plantaires, maintenir un équilibre vertical	Flottaison/équilibre Contourner le tapis, s'éloigner du bord Avancer en tenant le tapis à 2 mains, à 1 main En tenant le bord du tapis s'allonger sur le ventre / dos				
Passer du regard horizontal au regard vertical	Propulsion ■ Contourner le tapis, s'éloigner du bord en se tirant avec les deux bras alternativement ■ Avancer le plus vite possible sur le ventre / sur le dos	■ Répéter la même tâche est source de progrès sans lassitude chez l'enfant			
Points positifs et avantages de cette situation	Aspect ludique. Durée de l'immersion intéressante. Matériali	sation de la tâche			
Limites	Dans le cadre d'un parcours, pas plus de 2 élèves sur le tapis – Risque de blocage				

OUTIL 5: PROPOSITION DE PROGRESSION

	ENTRER DANS L'EAU	IMMERSION	ÉQUILIBRE	PROPULSION	RESPIRATION
NIVEAU 1	- En sautant du bord, avec perche, sans impulsion - Entrer dans l'eau en se laissant glisser (tapis ; toboggan)		en tenant la goulotte - S'allonger sur le ventre en utilisant un support (frite, planche) - Etoile de mer ventrale - Etoile de mer dorsale	- Se déplacer en	- Souffle dans l'eau en tenant le bord - Souffle dans l'eau le plus longtemps possible
NIVEAU 2	- Sauter seul du bord - Sauter avec une perche	- Passer sous un obstacle - Ramasser un objet - Franchir plusieurs éléments de la cage aquatique		une courte distance - Se déplacer sur 15m	- Expiration nasale et buccale -Se déplace sur quelques mètres avec une respiration aquatique
NIVEAU 3	- Plonger sans impulsion - Plonger avec impulsion	cerceaux - Franchir la cage	- Passage d'un équilibre à l'autre - Équilibre vertical - Enchainement coulée + propulsion	- Propulsion ventrale	- Descendre vers le fond par expiration forcée -Respiration aquatique en nage ventrale

OUTIL 6 : Fiche – constitution des groupes pour le suivi des progrès des élèves

	Е	ntrée d	ans l'ea	nu		Imme	rsion			Re	spiration			Equili	bre			Prop	ulsion	
Nom des élèves	par l'échelle ou l'escalier	saut avec aide	saut sans aide (palier 1)	plongeon (palier 2)	sous un obstacle flottant (palier 1)	dans un cerceau immergé (palier 2)	descendre (0,80-1m) avec aide + bulles	chercher un objet à 1,20m en expirant	faire des bulles	enchainer 5 cycles respiratoires	enchainer 5 cycles respiratoires avec déplacement sur 10m + aide à la flottaison	effectuer 25m avec expiration aquatique	se laisser flotter 3 à 5 secondes (palier 1)	étoile de mer ventrale 5 secondes (palier 2)	étoile de mer dorsale 5 secondes	coulée ventrale et/ou dorsale	nager 15m avecaide	nager 15m sans aide (palier 1)	nager 30m avec aide	nager 30m sans aide (palier 2)
																				

COMPOSANTE		FACTEURS DE PROGRES								
ENTREE DANS L'EAU (1m – 1m30)	Je rentre dans l'eau par l'échelle ou l'escalier / je sors seul de l'eau	Je saute dans l'eau avec aide (perche, frite, planche) puis sans aide / je sors	Je bascule dans l'eau et entre dans l'eau par le haut du dos	Entrer dans l'eau par la tête en premier	Entrer dans l'eau en chute arrière					
IMMERSION	Je me déplace avec les épaules immergées / j'immerge la tête plusieurs secondes	seul de l'eau Je touche le fond avec les pieds (profondeur taille avec le bras levé) / je me laisse remonter passivement	A partir d'un saut : Je touche le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé) puis je me laisse monter passivement	Je franchis un tapis en immersion sur une distance de 1,5 m	Je cherche un objet à 1,20 m de profondeur en expirant complètement					
RESPIRATION	Je fais des bulles	J'enchaîne 5 cycles respiratoires	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m avec aide à la flottaison	J'enchaîne 5 cycles en me déplaçant sur 10 m sans aide à la flottaison	J'effectue 25 m avec une expiration aquatique					
EQUILIBRE	Je me laisse flotter 3 à 5 s	Je m'allonge sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes	Je m'allonge sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires	Je glisse plusieurs mètres sans nager Je fais une coulée ventrale et / ou une coulée dorsale	Je réalise un surplace horizontal dorsal pendant 15 secondes Je réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes					
PROPULSION	Je me déplace sur 10 m avec aide à la flottaison	Je me déplace sur 10 m sans aide à la flottaison et sans prise d'appui solide	Je me déplace 20 m sur le dos sans aide à la flottaison	Je me déplace 20 m sur le ventre sans aide à la flottaison	Je me déplace sur une trentaine de mètres sans aide à la flottaison Je nage 30 m dans une nage codifiée					

OUTIL 7: ÉVALUATIONS PALIERS 1, 2 ou 3

Procédure pour l'évaluation natation dans les écoles fréquentant les piscines de l'Eurométropole :

- 1. Les fiches « natation-résultats-classe » (fiche excel) seront préremplies par le directeur ou l'enseignant en utilisant le fichier classe et emmenées imprimées à la piscine.
- 2. A la fin de la période natation ou à l'issue de l'évaluation, chaque enseignant rassemble les fiches des groupes, renseigne le fichier « natation-résultats-classe » de sa classe.
- 3. L'enseignant ou le directeur envoie le fichier par mail au CPC EPS.
- 4. Le CPC retourne l'ensemble des fichiers à chaque fin de période à la responsable de la piscine ET à Mohamed Mezrag qui fait la synthèse Eurométropole Mohamed.MEZRAG@strasbourg.eu



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin

EVALUATION NATATION - Fiche classe

Ecole :	Commune:	Piscine :	Période
Enseignant(e):	Niveau:	Jour L-M-J-V	
		EMS: L-V ou M-J	

Codage: X pour réussite

			Attendus de fin de cycle 2				Attendus de fin de cycle 3					SAVOIR NAGER	
	NOM	Prénom	Se déplacer sur 15 mètres sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui.	Sauter dans l'eau.	Se déplacer sous l'eau: ligne d'eau ou perche ou cage	Se laisser flotter 3s avant de regagner le bord.	Réussite fin de cycle	Se déplacer sur3om sans aide à la flottaison et sans reprise d'appui	Sauter ou plonger en grande profondeur	Effectuer un déplacement orienté en immersion: passer dans un cerceau	Effectuer un sur-place de 5 à 10 secondes avant de regagner le bord.	Réussite fin de cycle	En référence au BO n°9 du 3 mars 2022 (uniquement si évalué dans sa totalité)
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7						8						57	
8													
9													
10													
11													
12													
13													
14													

OUTIL 8: DIPLOME NATATION EUROMETROPOLE



PASSEPORT DE NATATION SCOLAIRE







Ville et Eurométropole Direction des Sports Service piscines, patinoire et plans d'eau 1 parc de l'Étoile 67076 Strasbourg Cedex

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION SCOLAIRE

Contribution de l'Ecole à l'aisance aquatique MENE2129643N - Note de service du 28-2-2022 - MENJS/DGESCO A1-2 parue au B.O. n°9 du 03.03.2022

Faire en sorte que tous les enfants apprennent à nager en sécurité est un levier majeur de prévention des accidents de la vie courante chez les moins de 15 ans. Ainsi, permettre à chacun de pouvoir nager en sécurité, dès le plus jeune âge est une des priorités de l'enseignement d'éducation physique et sportive. Dans cette perspective, l'École apporte une contribution majeure à l'acquisition de l'aisance aquatique. Celle-ci se définit comme une première expérience positive de l'eau qui fonde la capacité à agir de façon adaptée dans une diversité de situations rencontrées en milieu aquatique. Envisagée comme un continuum ouvert d'acquisitions, l'aisance aquatique est particulièrement visée pour les enfants de moins de 7 ans. Son acquisition est plus largement un objet d'enseignement incontournable pour tout élève non-nageur, quel que soit son âge, dans la perspective de l'acquisition du savoir-nager en sécurité

« Savoir-nager » est une compétence fondamentale définie dans les Programmes. Il est attendu des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève. Le parcours de formation du nageur sécurisé débute dès l'école maternelle, avec l'objectif d'une première expérience positive de l'eau et l'acquisition par tous d'une aisance aquatique. L'acquisition du savoir-nager se poursuit sur l'ensemble du cursus scolaire, prioritairement de la classe de cours préparatoire (CP) à la classe de sixième. C'est pourquoi l'identification, le suivi et la validation des compétences nécessaires à une évolution en sécurité dans le milieu aquatique pour tous les élèves font l'objet de toute l'attention nécessaire au long de ce parcours. L'obtention de l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS) en fin de cycle 3 marque une étape incontournable dans le parcours de formation des élèves. Cette attestation peut cependant être validée tout au long de la scolarité. L'attestation du savoir-nager en sécurité ne représente pas l'intégralité des compétences fixées par les programmes d'enseignement. Pour les élèves non-nageurs, quel que soit leur âge, les modalités d'enseignement et d'encadrement doivent être adaptées afin de soutenir cette formation par la construction des compétences générales de l'éducation physique et sportive (EPS) en relation avec les attendus de fin de cycle 2. L'acquisition des connaissances et des compétences liées au savoir-nager en sécurité s'envisage à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée. Les connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

La réussite au test Pass-nautique, antérieurement désigné « aisance aquatique », permet l'accès aux activités nautiques et aquatiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs conformément aux dispositions des articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport. Les critères de délivrance du Pass-nautique sont définis dans l'annexe 4 de la présente note de service.

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

Au cycle 3, dans le cadre de la liaison école-collège, la natation fera l'objet, si possible, d'un enseignement à chaque année du cycle. Une évaluation organisée avant la fin du CM2 permet de favoriser la continuité pédagogique avec le collège et notamment de garantir la validation de l'ASNS en proposant aux élèves qui en ont besoin les compléments de formation nécessaires. Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la note de service du 28.02.22.

Dans le cadre d'un cycle d'apprentissage, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus resserrées (2 à 4 séances par semaine, voire sous forme de stage sur plusieurs jours) peuvent répondre efficacement à des contraintes particulières, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

NORMES D'ENCADREMENT A RESPECTER

Dans le premier degré, l'encadrement des élèves est assuré par le professeur responsable de la classe et des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Le taux d'encadrement **ne peut être inférieur** aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous. Ce dernier doit être déterminé en fonction du niveau de scolarisation des élèves et de leurs besoins, mais aussi de la nature de l'activité.

	Groupe-classe constitué d'élèves d'école maternelle	Groupe-classe constitué d'élèves d'école élémentaire	Groupe-classe comprenant des élèves d'école maternelle et des élèves d'école élémentaire
moins de 20 élèves	·	· ·	2 adultes au moins dont le professeur de la classe
de 20 à 30 élèves	·	2 adultes au moins dont le professeur de la classe	3 adultes au moins dont le professeur de la classe
plus de 30 élèves	·	3 adultes au moins dont le professeur de la classe	4 adultes au moins dont le professeur de la classe

Pour les dispositifs et classes à faibles effectifs ou dédoublées, le regroupement de classes sur des séances communes peut être envisagé en constituant un seul groupe-classe.

Les fonctionnaires stagiaires sont soumis aux mêmes obligations et contraintes que les personnels titulaires. Une formation obligatoire de 6 heures est organisée à leur intention en début d'année scolaire.

Les contractuels et les M2 alternants ne sont pas autorisés à assurer cet enseignement (excepté s'ils sont titulaires du BEESAN ou d'un diplôme équivalent).

$\underline{\text{Cas particulier des personnes en charge de l'accompagnement de la vie collective}}:$

Les accompagnateurs bénévoles assurant l'encadrement de la vie collective (par exemple, dans le cadre du transport, des vestiaires, de la toilette ou de la douche), mais n'intervenant pas dans une activité d'enseignement, ne sont pas soumis à l'agrément préalable des services de l'éducation nationale et ne comptent pas dans le taux d'encadrement. Toutefois, leur participation est soumise à l'autorisation préalable du directeur d'école. En tout état de cause, un accompagnateur bénévole ne peut se retrouver isolé avec un élève.

- a) Les **AESH** accompagnent les élèves en situation de handicap à la piscine, y compris dans l'eau, quand c'est nécessaire, en référence au projet d'accueil individualisé ou au projet personnalisé de scolarisation. Ils ne sont pas non plus soumis à agrément. Leur rôle se limite à la prise en charge de l'élève en situation de handicap qu'ils accompagnent.
- b) A L'école maternelle, dans le cadre de leur statut, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation mais doivent être autorisés par le Maire. Ils ne peuvent aller dans l'eau.
- c) Les personnels relevant des **services civiques** peuvent utilement participer à l'encadrement de la vie collective des séances de natation. **Ils ne peuvent aller dans l'eau**.

RESPONSABILITES

La natation scolaire nécessite un encadrement des élèves renforcé; l'enseignant peut être aidé dans cette tâche par des intervenants agréés, professionnels ou bénévoles. Une convention passée entre l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et la collectivité territoriale ou la structure responsable de l'établissement de bains précise les modalités du partenariat.

a) Responsabilité des enseignants

La copie du projet d'organisation est adressée pour information à l'IEN de la circonscription.

La mission des professeurs est non seulement d'organiser leur enseignement mais aussi d'assurer la sécurité des élèves.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité du professeur de la classe ou, à défaut, d'un autre professeur, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un proiet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

Le professeur veille à présenter les enjeux pédagogiques aux intervenants, professionnels ou bénévoles. Il s'assure également que l'organisation générale prévue est connue de tous (intervenants et accompagnateurs de la vie collective) et veille à son respect, tout particulièrement en ce qui concerne la sécurité des élèves.

La présence de personnels de surveillance et d'encadrement au cours de l'enseignement de la natation ne modifie pas les conditions de mise en jeu de la responsabilité des professeurs. En cas de dysfonctionnement ou de mise en danger des élèves, il leur revient d'interrompre la séance.

b) Responsabilité des intervenants professionnels ou bénévoles :

Comme pour les professeurs, la responsabilité d'un intervenant professionnel ou bénévole apportant son concours à l'encadrement des élèves durant le temps scolaire peut être engagée si celui-ci commet une faute qui est à l'origine d'un dommage subi ou causé par un élève. L'article L. 911-4 du code de l'éducation prévoit la substitution de la responsabilité de l'État à celle des membres de l'enseignement à l'occasion de dommages subis ou causés par les élèves. Les intervenants agréés par l'IA-Dasen, et qui sont en charge d'une activité sous la responsabilité des professeurs, peuvent bénéficier des mêmes dispositions protectrices.

SECURITE ET SUVEILLANCE DES ACTIVITES DE NATATION

L'enseignement des activités de natation doit obligatoirement être fait sous la surveillance d'un personnel qualifié exclusivement affecté à cette tâche.

Les surveillants du bassin sont exclusivement affectés à la surveillance et à la sécurité des activités, ainsi qu'à la vérification des conditions réglementaires d'utilisation de l'équipement et, par conséquent, ne peuvent simultanément remplir une mission d'enseignement. Ils sont qualifiés pour assurer le smissions de sauvetage et de premiers secours.

Aucun élève ne doit accéder aux bassins ou aux plages en leur absence.

Seuls peuvent garantir, pendant les heures d'ouverture au public, la surveillance des établissements mentionnés à l'article D. 322-12 :

- 1° Les titulaires d'une des qualifications dont les modalités de délivrance sont définies par arrêté du ministre chargé des sports. Ces personnels portent le titre de maître-nageur sauveteur ;
- 2° Les titulaires désirant assurer la surveillance d'un tel établissement doit en faire la déclaration au préfet du lieu de sa principale activité. Le contenu de cette déclaration est fixé par arrêté conjoint des ministres chargés de la sécurité civile et des sports.

Ces dispositions sont applicables à toute activité de natation impliquant des élèves.

En cas de manquement constaté dans la surveillance par les intervenants, l'enseignant doit interrompre la séance et faire sortir ses élèves de l'eau.

La **sécurité** est un point de vigilance tout au long de la séance.

L'attention doit être maintenue au moment des entrées et des sorties du bassin.

L'équipe d'encadrement s'assurera que plus aucun élève n'est dans l'eau.

ASSIDUITE DES ELEVES

La natation scolaire fait partie intégrante des programmes d'enseignement de l'école. Elle est donc assortie d'un caractère obligatoire. Toute absence ponctuelle doit être motivée, toute absence prolongée doit être justifiée et faire l'objet d'une dispense médicale. Pour des raisons de sécurité, les élèves dispensés sont pris en charge à l'école et ne sont pas conduits à la piscine.